

Charte du citoyen

Le 10 avril 2010, les élus et les membres des instances participatives étaient réunis à l'Hôtel de Ville pour présenter la charte du citoyen aux Sébastiennais. Prenez-en connaissance en la téléchargeant.

La création d'une charte du citoyen sébastiennais à l'attention et à l'usage de tous les Sébastiennais est le fruit d'un travail collectif entre toutes les instances participatives.

Chaque citoyen détient des droits qu'il peut exercer et des devoirs qu'il doit respecter. Ces comportements, empreints de bon sens, sont énoncés dans cette charte à travers trois grands espaces de vie : l'espace citoyen, l'espace public et l'espace privé.

La charte du citoyen sébastiennais est un acte par lequel chacun s'engage, sur la base du volontariat, à participer au développement des attitudes responsables, garant de la qualité de vie en collectivité.

Cette charte doit permettre de continuer à bien vivre ensemble à Saint-Sébastien-sur-Loire.



DOCUMENTS MIS À DISPOSITION:

 [charte-citoyen.pdf](#) [9074.7ko] 

Mots-clés: [démocratie participative](#), [charte du citoyen](#)

URL source: <https://www.saintsebastien.fr/fr/democratie-participative/charte-du-citoyen>